RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

ARRONDISSEMENT DE BRIANÇON



MAIRIE de LA SALLE LES ALPES

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 16 juillet 2012 (Séance publique)

La séance est ouverte sous la présidence de M. Alain FARDELLA, Maire

Etaient présents: Philippe MICHELON, Christine VALLA, Henri CROSASSO, adjoints, Gilles PERLI, Emile FORM, Jean Paul SALLE, Michel RICCI, Hervé MOREAU, Juliette SABATE,

Excusés: Claudine FINE ayant donné pouvoir à Christine VALLA Josette PETER ayant donné pouvoir à Alain FARDELLA Nadine FERRARI ayant donné pouvoir à Hervé MOREAU Pierre SALLE ayant donné pouvoir à Emile FORM

Mme Juliette SABATE a été élue secrétaire de séance.

Le « CASA » est représenté dans la salle.

La séance est ouverte à 19 heures 30. Elle a été précédée par une réunion de travail à laquelle avaient pris part tous les membres du Conseil présents ; réunion au cours de laquelle ont été présentés et préparés les projets de délibération inscrits à l'ordre du jour.

En ouverture de la séance, M. le Maire fait part aux conseillers municipaux de la démission de Madame Liliane Philippe pour raison de santé, démission dûment acceptée par courrier de M. le Maire en date du 13 juillet 2012 dont copie a été transmise à la Sous-préfecture. Le Conseil Municipal est désormais composé de 14 membres en exercice.

Modification de l'ordre du jour :

1 délibération a été rajoutée

- N° 16: Cession amiable d'un lot d'environ 1 500m² situé à «La Pisse » appartenant au domaine privé communal.

La modification est adoptée à l'unanimité

AFFAIRES FINANCIERES

1) Budget « Eau » Décision modificative n°1

Le Conseil Municipal accepte la modification du budget « Eau » afin de régulariser les comptes 2031 « frais d'études » et 2033 « frais d'insertion ».









2) Budget « Commune » décision Modificative n°2

Le Conseil Municipal accepte la modification du budget 2012 « Commune » et accepte notamment de verser une subvention complémentaire à l'OTISC destinée à financer les honoraires du cabinet COMETE pour 6 200 € et régulariser les comptes 2031 « frais d'études » et 2033 « frais d'insertion ».

ADOPTE A L'UNANIMITE

3) Voirie ommunale 2012 - Demande de subvention

La Commune a décidé de poursuivre les travaux d'entretien et de grosses réparations concernant la voirie communale. Pour l'année 2012, il est possible d'obtenir l'aide du Conseil Général des Hautes-Alpes sous forme de subvention à hauteur de 14 487 €. Le Conseil Municipal sollicite l'aide du Conseil Général pour obtenir la subvention ci-dessus indiquée.

ADOPTE A L'UNANIMITE

4) Subventions aux associations: Attribution 2012

Le Conseil Municipal approuve l'attribution de subventions à diverses associations pour un montant de 3 718.15 € et précise que les sommes sont inscrites au budget primitif 2012.

ADOPTE A L'UNANIMITE

ADMINISTRATION GENERALE

5) Coupe affouagère 2012

Le Conseil Municipal arrête les modalités de la coupe affouagère 2012.

ADOPTE A L'UNANIMITE

SECRETARIAT GENERAL

6) Présentation des rapports annuels sur le prix et la qualité du Service Public d'Elimination des déchets – Exercices 2010 et 2011

Le Maire présente au Conseil Municipal, le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets, pour les exercices 2010 et 2011.

Le Conseil Municipal prend acte de ces rapports.

ADOPTE A L'UNANIMITE

7) Convention de collaboration entre la Bibliothèque départementale des Hautes –Alpes et la bibliothèque de La Salle les Alpes

Le Conseil Municipal accepte les termes de la Convention de collaboration à intervenir avec la Bibliothèque Départementale des Hautes Alpes et autorise M. le Maire à la signer.

ADOPTE A L'UNANIMITE

URBANISME

8) Piste des Traverses

Dans le cadre de la réalisation de la Piste des Traverses, Serre Chevalier Vallée Domaine Skiable souhaite installer un réseau de neige artificielle. Des parcelles communales sont concernées par cette réalisation. Le Conseil Municipal autorise Serre Chevalier Vallée Domaine Skiable à effectuer ces travaux.

ADOPTE A L'UNANIMITE

TRAVAUX

9) Emprise chemin de Gaudissard – propriété SCI LES DEVAUX

Dans le cadre de la régularisation de l'emprise du chemin de Gaudissard, le Conseil Municipal accepte un échange avec la SCI LES DEVAUX, négocié en contrepartie de la réalisation par la Commune d'un mur de soutènement en pierre sèche le long de cette emprise.

ADOPTE A L'UNANIMITE

10) Signature d'une Convention avec ERDF - Convention présence

Dans le cadre des engagements de proximité d'ERDF auprès de la Commune de LA SALLE LES ALPES il est proposé de signer avec ERDF une convention « présence » visant à définir un interlocuteur privilégié pour chaque partie.

Le Conseil Municipal désigne M. Alain GAUTHIER comme interlocuteur et autorise le Maire à signer la Convention.

ADOPTE A L'UNANIMITE

11) Signature d'une convention avec ERDF : poste de transformation- Lotissement le Pontet

Dans le cadre des travaux d'aménagement et de viabilisation du lotissement du Pontet, il convient de signer une convention avec ERDF afin de consentir une servitude quant à l'installation du poste de transformation. Le Conseil Municipal accepte les termes de la convention à intervenir avec ERDF et autorise Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches relatives à l'instauration des servitudes.

ADOPTE A L'UNANIMITE

12) Signature d'une convention avec ERDF : Desserte Lotissement le Pontet

Le Conseil Municipal accepte les termes de la convention à intervenir avec ERDF afin de consentir, à titre gratuit, une servitude de passage des réseaux électriques sur diverses parcelles communales et autorise M. le Maire à la signer.

ADOPTE A L'UNANIMITE

13) Lotissement le Pontet : remboursement par ERDF

Le Conseil Municipal accepte les termes de la convention à intervenir avec ERDF afin de définir les travaux d'aménagement électriques intérieurs du lotissement remboursés par ERDF à hauteur de 23 275.55 € HT et autorise M. le Maire à la signer.

ADOPTE A L'UNANIMITE

14) Mise en conformité du périmètre de protection des sources du VERNEY, du ROCHASSET et du ROCHER BLANC.

Monsieur le Maire rappelle le dossier pour la régularisation de la mise en conformité des sources du Verney, du Rochasset et du Rocher Blanc. Il indique que le coût global de l'opération est de 495 969.39 € TTC. Le Conseil Municipal :

- demande l'ouverture de l'enquête conjointe préalable à la déclaration d'utilité publique parcellaire et loi sur l'eau,
- décide d'indemniser les usiniers et d'acquérir les terrains compris dans les périmètres immédiats.

ADOPTE A L'UNANIMITE

15) Règlement de l'eau : Approbation

Le Conseil Municipal accepte le nouveau règlement du service de distribution de l'eau et ses annexes applicables au 1^{er} janvier 2013, et annule tout règlement antérieur au 1^{er} janvier 2013.

ADOPTE A L'UNANIMITE

16) Cession amiable d'un lot d'environ 1 500m² situé à « La Pisse » appartenant au domaine privé communal

La Commune est propriétaire d'environ 1500 m² à extraire des terrains cadastrés AB 424, 435, 490 situés au lieu-dit « La Pisse ».

Par délibération n° 12 03 15 en date du 11 avril 2012, le Conseil Municipal a décidé de lancer un appel à candidature en vue d'une cession amiable après mise en concurrence des parcelles cadastrées précitées. La commission d'appel d'offres (CAO) réunie le 16 juillet 2012, à 14h00, a proposé de retenir l'offre d'achat du Groupe A ET ASSOCIES dont le projet est d'édifier une résidence de tourisme. Le Conseil Municipal :

- accepte la cession amiable d'un lot d'environ 1500 m2, au Groupe A ET ASSOCIES pour un montant de 500 € H.T. le mètre carré,
- dit que les frais seront à la charge de l'acquéreur,
- désigne la SCP des notaires Achin Agostino Audiffred pour établir tout acte relatif à cette cession amiable.

ADOPTE A L'UNANIMITE

COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR M. LE MAIRE DANS LE CADRE DE SA DELEGATION.

- Dans le cadre de l'aménagement de la baignade biologique, le Bureau SOCOTEC se voit confier les missions de contrôle technique, de vérification réglementaire et CSPS, pour les montants suivants :
 - Mission de contrôle

3 300 € HT

- Coordination Sécurité Prévention Santé (CSPS)

2 100 € HT

- Convention de location entre la Commune de La Salle les Alpes et Marie Noëlle CHARIEAU concernant un emplacement sur le parking du Pontillas pour une période de trois mois, du 15 juin au 15 septembre 2012, aux fins d'installer un circuit de voitures à pédales. Le loyer est fixé à 500 € pour la période.
- Prolongation de location du logement communal situé à l'immeuble « Le Sporting » entre la commune et Mme Nadine FAVIER, pour la période du 1^{er} juillet au 30 septembre 2012.

FIN DE LA SEANCE A 20H45

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, M. LE MAIRE DONNE LA PAROLE AU PUBLIC

Les questions du public portent sur le règlement et la tarification de l'eau : des précisions techniques sont apportées. La tarification n'est pas encore arrêtée.

ARDELLA